

**Question d'actualité de Madame Danielle Caron, députée bruxelloise cdH, à Monsieur Bruno De Lille, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Mobilité.**

--- 08/01/2010 ---

**Concernant:** *le déneigement des pistes cyclables régionales.*

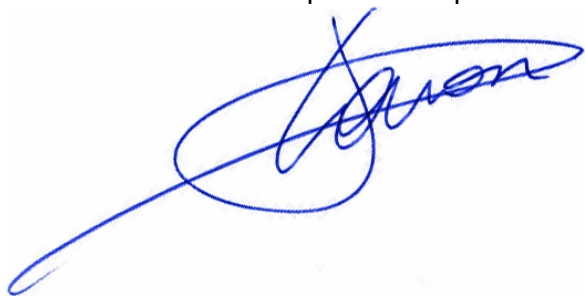
Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Bruxelles traverse une vague de froid depuis plusieurs semaines. Depuis le début de cette semaine, quiconque veut emprunter les pistes cyclables du réseau régional bruxellois, notamment celles de la rue de la Loi, est confronté - à certains endroits - à des pistes non dégagées de neige.

Emprunter son vélo est pourtant un moyen de participer à la diminution du taux de pollution de l'air, qui est actuellement élevé (mais qui n'atteint pas encore le pic de pollution défini par CELINE). Il serait dommage de décourager les plus conscientisés à ce problème par le non-entretien des pistes cyclables, ainsi que tous les cyclistes potentiels. Sans oublier, le danger réel que représente des pistes cyclables non dégagées, qui a pour effet d'en rebuter plus d'un à la pratique du vélo, alors que pour certains, cette pratique est bien ancrée dans les habitudes de déplacement puisqu'elle se révèle être quotidienne.

Pouvez-vous me dire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, quelles sont les mesures spécifiques qui sont mises en place pour le déneigement des pistes cyclables régionales? Est-il prévu que les itinéraires cyclables régionaux bénéficient d'un traitement prioritaire comme le sont, par exemple, les voiries empruntées par la STIB?

Je vous remercie pour vos réponses.



Danielle Caron